

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 —  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (service d'été, 15 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 19 minutes du matin, Poste.  
6 — 37 — — Direct.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 35 — — soir, Express.  
7 — 11 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
4 — 54 — — soir, Direct.  
5 — 47 — — Omnibus.  
9 — 57 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

Le *Moniteur* publie le mémorandum polonais adressé, sous forme de dépêche, par le comité national au prince Czartoriski. Dans les circonstances actuelles, l'insertion d'un pareil document au *Moniteur* acquiert les proportions d'un événement.

Ce n'est pas que le comité national y tienne un langage nouveau; il parle, au contraire, comme il n'a cessé de parler depuis le commencement de l'insurrection. S'il touche aux traités de 1815, c'est pour déclarer que la Pologne ne peut reconnaître des actes faits sans elle et contre elle; mais, même sous ce rapport, il s'attache à montrer que la Russie n'a tenu aucun des engagements qu'elle avait contractés à cette époque envers l'Europe.

Le mémorandum polonais, vrai réquisitoire dicté tout à la fois par le patriotisme et la haine contre le gouvernement russe, peut être considéré comme la contre-partie extrême de la réponse du prince Gortschakoff. Le comité national se place au point de vue absolu du droit de la Pologne, comme le cabinet de Saint-Petersbourg invoque le droit absolu de la Russie sur une nationalité qu'il envisage comme lui étant asservie, en vertu de la conquête.

La diplomatie a essayé de combler la distance qui sépare ces deux points extrêmes; elle n'a pas réussi. Mais on ne tardera pas à comprendre à Saint-Petersbourg quelle faute grave on a commise en opposant une fin de non-recevoir radicale aux demandes de l'Europe, qui toutes laissaient intacte la situation

de la Russie en Pologne, et en justifiant par là même les revendications non moins radicales du comité national, fondées sur l'impossibilité où serait la Russie de satisfaire aux justes exigences de la nationalité polonaise.

En ce sens, la publication du manifeste polonais dans le journal officiel ne peut manquer de produire une vive impression en Europe. (La France)

Les journaux de Paris apprécient, dans leur ensemble, les deux notes du cabinet russe. Tous signalent la triste impression qu'a fait naître en eux ces pièces diplomatiques, où, dans l'une, le ministre russe entreprend une longue discussion sur ses appréciations personnelles au sujet du Congrès de Vienne, et, dans l'autre, dit aussi nettement que possible qu'il regarde toute discussion close, car elle serait désormais superflue en face d'une divergence d'opinions qui ne laisse plus de place à l'action diplomatique.

Cela ressort, en effet, clairement de la réponse du prince Gortschakoff, et ferme résolument la porte aux négociations. Essayerait-on ou essayera-t-il de la rouvrir?

Parmi les journaux, le langage de l'*Opinion nationale* et de la *Presse* est surtout frappant dans un sens diamétralement opposé.

L'*Opinion nationale* ne voit dans la dépêche russe qu'une injure de plus à la France. L'*Opinion nationale* tient essentiellement à son système; quand elle parle de la Pologne, elle n'interpelle que la France, ne voit que la France; mais l'Angleterre, mais l'Autriche, elle les oublie toujours et ne parle pas du rôle que les événements assignent aussi à ces deux

puissances dans cette grande question européenne. — Que la France agisse: voilà son thème favori.

La *Presse* ne se fait pas d'illusion; elle déclare nettement que toute action diplomatique est terminée, et que les notes russes confirment l'avortement de la diplomatie. Quant à la guerre, elle n'y croit pas. (Idem.)

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les extraits suivants des journaux anglais constatant l'impression produite à Londres par la réponse russe.

On lit dans le *Daily News*:

« La Russie sait que l'entente des trois puissances ne va pas plus loin que des phrases. Mais ce sera différent quand le moment de l'action sera venu. Les mêmes motifs pour lesquels les puissances maintiennent aujourd'hui la paix, conduiront alors à des déterminations complètement opposées. La Russie oublie que l'empire français est une démocratie couronnée et que la dynastie napoléonienne a contracté avec les Polonais une dette qu'elle payera. »

Le *Morning-Post* dit:

« Il est clair maintenant que la Russie voulait seulement gagner du temps lorsqu'elle répondait il y a quelques mois aux observations des puissances en leur demandant des conseils. La Russie n'a jamais eu d'autres intentions que celles qui ressortent de la politique de Mourawieff. Le cabinet de Saint-Petersbourg feint de ne pas s'inquiéter de la responsabilité que les puissances ont rejetée sur lui. Le jour des comptes viendra. Nous doutons qu'il soit aussi éloigné que le pense la Russie. »

« Il est impossible, dit le *Times*, de lire les réponses du prince Gortschakoff sans désappointement. Il est heureux que la proposition française d'envoyer une note collective n'ait pas été acceptée. Nous aurions été au-devant d'une responsabilité que nous ne sommes pas préparés à porter. Les prétentions russes ne se seraient pas si complètement dévoilées. La Russie joue un jeu dangereux. Elle gagne du temps; mais si les Polonais tiennent, l'avantage sera de leur côté. L'Europe ne sera pas aussi pacifique au printemps que dans ce moment. »

La réponse de la Russie à la France, dit encore le *Times*, n'est pas conciliante. Le prince Gortschakoff ne veut pas admettre de remontrances concernant d'autres provinces polonaises que le grand-duché de Varsovie. La puissance qui insisterait pour faire des remontrances sur ce point doit donc être préparée à faire autre chose que des remontrances. Avant de reprendre les négociations, lord Russell et M. Drouyn de Lhuys devraient bien s'entendre sur la base à adopter pour ces négociations. L'Europe a le droit d'intervenir pour la pacification de la Pologne tout entière, et non pas seulement du grand-duché de Varsovie, parce qu'il y a là un danger pour la paix. L'Europe doit surtout protester contre les actes atroces de la Russie. Des remontrances à ce sujet s'appuieraient sur une loi supérieure aux traités de 1815 et ayant une autorité que le prince Gortschakoff serait moins prêt à contester. Le gouvernement qui ferait de semblables remontrances serait soutenu par l'opinion publique de son pays. — Havas.

La Chambre des députés autrichiens, après

**FEUILLETON.**

**LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.**

(Suite.)

Maxime se retourna. Il vit Camille, immobile et pâle, et le regardant avec une expression mêlée de sollicitude et de sévérité.

— Oui, oui, balbutia-t-il.

— J'ai bien entendu, n'est-ce pas? Il disait: « Le misérable!... il a brûlé le testament! »

— Oui, oui.

— Et j'ai bien vu, n'est-ce pas? poursuivit Camille dont la poitrine palpitait: Vous avez dirigé votre arme contre lui pour lui imposer silence?

— Oh! la menace n'était pas sérieuse, je vous le jure, Camille!

— Mais elle a causé la chute de Simplicie, et vous avez failli le tuer, en l'effrayant.

— Je l'ai sauvé, du moins au péril de ma vie.

— Sans doute, et votre courage a racheté votre imprudence... Mais à présent, m'expliquerez-vous pourquoi les sinistres paroles que je répétais tout à

l'heure ont eu le pouvoir de vous agiter si violemment?

— Parce qu'elles se rattachent à l'odieux secret que je vous ai caché jusqu'à ce jour.

— Je m'en doutais, Maxime. Refuserez-vous de me le confier?

— Non! non! Je veux vous le révéler, au contraire! Il me torture, et je n'ai plus la force de le comprimer en moi-même.

— Parlez! parlez!

— Mais, hélas! peut-être allez-vous cesser de m'estimer et de m'aimer!... Ah! cette affreuse pensée me glace le cœur!

— Quoi que vous m'appreniez, Maxime, je vous promets que vous ne trouverez pas en moi un juge inflexible, mais une âme dévouée. En prenant une part dans votre vie, je n'ai pas compté seulement avec les prospérités et les joies, j'ai compté aussi avec les infortunes et même avec les fautes: celles-là, pour les adoucir; celles-ci, pour les réparer, s'il plaît à Dieu.

— Ah! Camille! Camille, que vous êtes magnanime et miséricordieuse! Ah! ma noble Camille, j'ai le pressentiment que vous allez être ma consolation et mon salut!

Et, les yeux noyés de pleurs, il tomba aux pieds de sa femme, qui venait de s'asseoir en dissimulant avec héroïsme son inquiétude et son tourment.

Quand il eut séché ses larmes, il reprit avec exaltation:

— Vous croyez, Camille, tout le monde croit comme vous, que Jean Tréhouart, mon oncle, n'a pas laissé de testament?

— Du moins n'en a-t-on trouvé aucun.

— Il en a fait un, cependant, le jour même de sa mort.

— Et... qu'est devenu ce testament? demanda Camille avec stupeur.

— Je... je l'ai brûlé!!!

— Vous?... C'est impossible!

— Hélas! c'est la vérité.

Par un geste rapide, involontaire, la jeune femme repoussa son mari.

— Malheureux! malheureux! s'écria-t-elle en cachant son front dans ses deux mains.

Il y eut un moment de silence morne après lequel Camille releva douloureusement son visage humide et dit d'un ton navré:

— Ah! Maxime, comment avez-vous pu commettre une pareille action?

Maxime dévora un sanglot; puis dit d'une voix brisée:

— Rappelez-vous, répondit-il, que mon oncle m'avait déshérité sans motif légitime, au moins en apparence, et que votre père refusait de m'accorder votre main, parce que la mienne échappait à l'espérance d'un million. Rappelez-vous à quel paroxysme de colère et de désespoir m'avait monté cette complication d'incidents auxquels j'étais loin de m'attendre. Pour comble de désolation, vous le savez, un homme prétendait à vous épouser. Cet homme était riche, tout puissant par l'empire de l'intérêt, et je redoutais qu'on ne contraignît votre volonté en vous poussant dans ses bras. Exaspéré, j'entre un soir dans la chambre de mon oncle; j'aperçois aussitôt un testament dont l'écriture était toute récente, je l'ouvre avec précipitation, j'y lis le nom de William Maxwell, et, dans un accès de rage, je le jette au feu où il disparaît consumé.

— Ah! vous êtes bien coupable, Maxime, bien coupable! dit la jeune femme avec abattement.

— Plus coupable que vous ne le supposez, Camille.

— Qu'avez-vous fait encore, juste ciel!

— J'ai tenté d'anéantir en moi le remords, j'ai

avoir ordonné la mise en liberté préalable de M. Rogawski, n'a pas autorisé les poursuites dirigées contre ce député; c'est là un double témoignage qui prouve que les sympathies pour la cause de la Pologne ne s'émeussent pas à Vienne.

La Gazette de Breslau dit que la bombe jetée sur la voiture du général Berg, a été lancée par un homme posté sur le trottoir, et qui s'est sauvé ensuite dans une voiture qui l'attendait. Le palais Zamoyiski qui n'était pour rien dans l'attentat, a été pillé et saccagé par les Russes à la suite de cet événement; tous les meubles et objets d'art ont été détruits.

Hier, sur le Champ-de-Mars de Varsovie, un cosaque porteur de dépêches a été frappé d'une balle et on s'est emparé des dépêches. La police n'a pu retrouver l'auteur de ce coup hardi. — Havas.

Les lettres de Naples, du 19, annoncent que les prisonniers de l'Aunis sont débarqués et qu'ils ont été conduits directement à Capoue, sous l'escorte des bersagliers.

On écrit de Rome, le 19, que le consul d'Italie a laissé la chancellerie au consul de Portugal. Les habitants de la campagne continuent d'arriver en foule pour assister au jubilé en faveur de la Pologne. Le jubilé devait être clos le lendemain. — Havas.

On écrit de Copenhague, le 17 septembre, au *Moniteur* :

« Arrivé le 17 de Louisenbund, le roi George, s'est embarqué le même jour, à une heure, pour se rendre à Saint-Petersbourg.

« Un grand enthousiasme s'est manifesté sur tout le passage du prince. Au moment où il mettait le pied dans le canot qui devait le conduire à bord, il s'est écrié : « Un adieu cordial à ma patrie. Ne m'oubliez pas. » De chaleureuses acclamations ont couvert ces paroles et l'ont accompagné jusque sur le bâtiment qui doit le conduire à Stettin. »

On apprend par la voie de New-York que l'insurrection de Sadon, à Saint-Dominique, a été promptement écrasée. — Havas.

Le Times annonce que M. Mason, agent des confédérés, a informé lord Russell que les instructions reçues du président du Sud, M. Davis, lui enjoignent de quitter Londres. M. Mason se rendra à Paris. — Havas.

L'Agence Havas publie le télégramme suivant, en date de New-York, le 12 septembre :

On mande de Charleston, le 9 : La flotte fédérale bombardé toujours le fort Moultrie. Le général Gilmore a élevé des batteries destinées à bombarder la ville. L'explosion d'un magasin de poudre au fort Moultrie a occasionné un

incendie qui a brûlé la moitié de la ville de Moultrie. Un détachement de troupes fédérales a débarqué au fort Sumter. Il a été repoussé par les confédérés avec une perte de 60 morts. Sept lieutenants fédéraux ont été faits prisonniers.

#### MEXIQUE.

On écrit de Vera-Cruz, 17 août, au *Moniteur* :

Vera-Cruz a célébré le 15 août avec un enthousiasme sans exemple; jamais on n'avait vu un pareil mouvement dans la ville. Des rations ont été distribuées aux pauvres, un *Te Deum* a été chanté le matin, des jeux publics ont été exécutés sur la promenade et dans la soirée les illuminations et les feux d'artifice ont terminé heureusement la journée. De l'avis de tous, la population n'a pris, en aucune occasion, une part aussi active à une fête politique.

Les événements viennent confirmer mes précédentes communications au sujet de la pacification des terres chaudes, et la réaction en faveur de l'intervention s'y fait avec une étonnante rapidité. De tous côtés les actes d'adhésion à l'empire se multiplient avec un enthousiasme sans exemple dans le pays, et quand on aura détruit quelques bandes peu nombreuses qui persécutent des populations sans défense, la paix sera partout complète.

L'état de Tabasco est entièrement pacifié; toutes les villes et villages se sont prononcés en faveur de l'intervention, et les forces libérales ont été dissoutes. Les douanes ont aussitôt été organisées dans ce port, par les soins de l'administration française.

Ce mouvement, qui s'est également étendu à Tamaulipas, vient de gagner l'isthme de Tehuantepec, à la suite de l'occupation de Minatitlan par un corps de 200 volontaires mexicains sous les ordres du commandant Stœklin. Enfin le Yucatan, qui depuis 25 ans était resté en fait indépendant de tous les gouvernements qui se sont succédés au Mexique, paraît définitivement rentré dans le mouvement qui entraîne toutes les populations à se ranger sous le drapeau du nouvel empire.

Carmen éprouve les bons effets de l'occupation de Tabasco; cette île est entièrement dégagée et les bois de teinture descendent la rivière en grande abondance.

Tampico est à nous depuis le 11 de ce mois. Nous n'avons pas eu la moindre résistance pour occuper la ville. Les libéraux avaient seulement voulu gêner notre débarquement; mais le feu de nos canonniers a mis promptement fin à ce simulacre de résistance. Cette occupation est très-importante. Depuis notre évacuation, l'ennemi avait pu recevoir par ce port d'immenses quantités de marchandises et exporter beaucoup d'argent. La douane a également été organisée dans ce port.

Il ne nous reste à occuper que Matamoros et Campeche pour être maîtres de toute la côte.

Les événements marchent donc à merveille dans la terre chaude, qui a été de tout temps le foyer de la résistance. Dès que les pluies nous permettront de nous mouvoir à l'intérieur, ce qui reste du gouvernement de Juarez s'éclipsera promptement.

Plusieurs personnes, à Mexico et dans les provinces, ont souvent témoigné le désir de voir des corps français occuper les villes de l'intérieur. Une feuille de Mexico, l'*Estafette*, journal français, s'est faite l'organe de ces impatiences, et a publié dans ses colonnes la traduction d'une supplique soi-disant adressée au commandant en chef de l'armée. Le maréchal Forey a sur-le-champ répondu à l'*Estafette* par la lettre suivante qui nous semble résumer très-bien la situation :

« Mexico, le 7 août 1865.

« Monsieur le Directeur, j'ai été surpris de lire dans votre journal du 6 de ce mois une prétendue lettre qui m'aurait été adressée je ne sais par qui; car c'est par la lecture que j'en ai faite dans votre journal que j'en ai eu connaissance.

« Permettez-moi de me servir du même moyen pour adresser une réponse très-succincte et très-catégorique à ses auteurs.

« Je conçois que les populations de l'intérieur, encore sous le joug du gouvernement qui s'est suicidé lui-même, attendent avec impatience que nos armes libératrices aillent secouer ce joug insupportable et les rendre au repos, à la paix, à la liberté dont jouissent celles des contrées occupées par nos troupes. Je sais parfaitement que plus notre arrivée au milieu de ces populations tardera, plus elles auront à souffrir. Mais que les auteurs de la lettre en question me permettent de leur dire qu'il faut que chacun fasse son métier et reste dans son rôle : à eux de faire des vœux, d'adresser des suppliques pour que l'armée française porte ses armes dans l'intérieur de ce pays; à moi, son chef, de juger le moment opportun; et, pour ne pas être Mexicain, je leur apprendrai, puisqu'ils ne connaissent pas leur pays, que vouloir faire pénétrer dans l'intérieur, pendant cette saison de pluies quotidiennes et torrentielles, une armée régulière, conduisant avec elle l'artillerie, les voitures et tout l'attirail qui lui est nécessaire, c'est exposer à une destruction complète par les maladies et par la certitude de laisser artillerie et bagages embourbés sur les routes que l'incurie de tous les gouvernements passés ont laissées dans l'état que tout le monde connaît, excepté, il paraît, les auteurs de la susdite lettre.

« J'ai su résister aux impatients de France qui trouvaient, eux aussi, que je tardais trop à marcher sur Puebla, et je m'en suis bien trouvé. Je saurai résister aux impatients du Mexique, et cela dans leur intérêt même; car mettre l'armée en marche pour l'intérieur dans cette saison, je le répète, serait tout compromettre.

« Que ces impatients se calment un peu et croient bien que nous ne restons pas oisifs. Je veux bien leur apprendre que l'armée franco-mexicaine occupe en ce moment soixante-six villes, bourgs ou villages depuis Vera-Cruz jusqu'à Mexico, et que les environs de la capitale se trouvent gardés, dans un rayon de vingt-cinq à trente lieues, contre les exactions des bandes juaristes, par des colonnes toujours prêtes à se porter au secours des populations paisibles. Est-ce là, je le demande, de l'apathie ?

« La pacification du Mexique ne peut être l'affaire d'un jour; elle ne s'obtiendra que peu à peu; et j'invite les impatients à avoir confiance dans le proverbe français par lequel je terminerai cette lettre, plus longue que je ne voulais la faire : Tout vient à point à qui sait attendre.

« Recevez, monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le maréchal de France commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique,

« FOREY. »

## Nouvelles Diverses.

S. Exc. le ministre des affaires étrangères a rendu dimanche leur visite aux ambassadeurs de S. M. le roi d'Annam. Le premier ambassadeur a remercié S. Exc. de l'honneur qu'elle leur faisait en venant les voir en uniforme. La conversation, qui s'est prolongée pendant un temps assez long, a surtout porté sur l'agriculture, considérée au point de vue du bonheur des peuples.

Les Annamites, qui appartiennent à une nation éminemment agricole, ont écouté M. le ministre avec le plus vif intérêt; le premier ambassadeur Phan-Thân-Giang a toujours répondu avec un tact et un à-propos qui dénotent l'élevation de son esprit, mais qui sont aussi la preuve que la nation annamite est plus avancée qu'on ne le pense généralement en véritable civilisation.

— Une scène assez burlesque s'est passée la semaine dernière sur le chemin de fer de l'Etat dans le duché de Nassau. Au moment où le train-poste passait près du village d'Abtshausen, devant une des guérites placées le long du chemin, au lieu du gardien une femme se présente, agitant son petit drapeau. Comme il est expressément défendu aux gardiens de se faire remplacer par leurs femmes dans ces fonctions, le chef du train dut dénoncer cette contravention à l'administration; mais les faits se sont expliqués, et l'on a su que le gardien en question, qui habite cette guérite avec sa femme, y avait construit une petite étable pour une chèvre.

Il y a quelques jours, sa femme étant tombée malade, il voulut traire lui-même sa chè-

voulu étouffer ma conscience !

— Mais c'est insensé cela !

— Oui, bien insensé ! car Dieu lui-même a pris à partie mon orgueil de Titan et l'a écrasé.

— Oh ! la légende de Knol ! la légende de Knol !

— Elle s'est presque réalisée pour moi dans la mesure de mon forfait ! murmura Maxime en frissonnant.

— Que vous est-il donc arrivé, Maxime ?

— A peine le testament était-il réduit en cendres, qu'une voix lugubre s'écria : « Le misérable ! il a brûlé le testament ! »

— Et cette voix, c'était ?

— Celle de Jean Tréhouart, qui expirait en achevant ces horribles mots.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! est-ce bien vous que j'entends, Maxime ? Ne suis-je pas le jouet d'un songe odieux ?

— Hélas ! vous êtes aux prises avec une sinistre réalité, ma pauvre Camille ! mais, par pitié, ne m'accablez pas ! Laissez-moi la force de poursuivre jusqu'au bout cette lugubre confession ; après quoi vous déciderez vous-même ce qu'il me reste à faire, et je vous obéirai.

Camille essuya vivement ses yeux, puis, raidissant

sa voix, elle reprit à la fois une attitude douce et ferme.

— Maintenant je suis forte, Maxime, continuez.

— Mon oncle mort, le testament anéanti, je restai maître de la fortune de Jean Tréhouart. Désormais j'étais riche et j'allais voir triompher mon amour. O opulence ! m'écriai-je, sois la bienvenue !... Camille sera délivrée de Martin Scaër, et c'est moi qui lui donnerai la richesse, mieux encore, le bonheur !... Mais à cette voix de mon cœur répondit aussitôt la voix de ma conscience. Elle me répéta la sombre malédiction du vieillard mourant, elle me cria que je n'avais pas le droit d'user d'un héritage si audacieusement acquis ; elle me menaça, enfin, de toutes les tortures du remords. Je me sentis, je l'avoue, profondément troublé ; mais bientôt, retrouvant mon impétuosité naturelle, je m'insurgeai contre ma conscience, et je la baïllonnai.

— Attentat sacrilège ! violence inutile ! Vous n'avez pas tardé à le comprendre, n'est-ce pas, Maxime ?

— Mon audace et mon énergie réussirent d'abord à me tranquilliser ; à force de volonté, j'oubliai se faisait en moi. Tout me souriait, d'ailleurs, tout courrait à m'assurer le repos. D'abord, votre père

repoussait Martin Scaër et consentait à m'unir à vous ; puis, un hasard m'apprenait que William Maxwell n'existait plus, et qu'en conséquence ce n'était pas à son détriment que je détenais la succession de mon oncle. Déjà je me sentis heureux, et ma sécurité redoublait, quand, un soir, ces mots retentirent lugubrement à mon oreille : « Le misérable ! il a brûlé le testament ! »

— Et qui donc venait de proférer ceci ? demanda Camille en tressaillant... Votre conscience, sans doute ?

— Non, mais une voix humaine qui rappelait celle de Jean Tréhouart.

— Une voix humaine ! laquelle ? laquelle ?

— Je n'ai pu le savoir alors. C'est aujourd'hui seulement que je l'ai su.

— Quoi ! c'était la voix de Simplicie ?

— Oui, de Simplicie, qui, je m'en souviens, était près du vieillard à l'heure où il est mort, de Simplicie, qui a entendu les paroles du moribond, de Simplicie, qui les répète fatalement !

— Oh ! Dieu ! Dieu ! soupira Camille en levant vers le ciel ses grands yeux endormis.

— Oui, Dieu ! Dieu ! murmura Maxime, le front courbé jusque sur ses genoux.

Pendant quelques minutes l'un et l'autre restèrent muets. Camille fut la première à rompre le silence. Elle reprit d'un ton altéré :

— Et vous avez été persécuté par ce cri mystérieux ?

— A de longs intervalles, seulement, mais en des circonstances qui le rendaient toujours plus étrange et plus saisissant. Souvenez-vous, qu'un soir, dans le parc, vous l'avez entendu vous-même. On eût dit qu'il tombait du ciel ! Quelques mots vous sont à peine parvenus, mais pas une syllabe n'a été perdue pour moi.

— Oh ! je me souviens ! et je comprends maintenant le trouble qu'alors j'ai remarqué en vous. Comme vous avez dû être terrifié !

— D'autant plus profondément que j'étais encore sous l'impression que m'avait faite la légende de Knol. Et puis, jusque-là, j'avais cru à une hallucination de mes sens, et, désormais, j'étais forcé de croire à la réalité de cet infernal cri.

— Ah ! Maxime ! Maxime ! avez-vous alors crié grâce à la puissance suprême que vous aviez osé braver ?

— Pas encore, Camille. Dans le mal, les hommes de ma trempe ne s'avouent vaincus que quand ils

vre, mais celle-ci se montra récalcitrante. Sur le conseil de sa femme, il revêtit alors les vêtements de cette dernière, et cette fois la chèvre se laissa faire. Mais à peine avait-il commencé cette besogne, que le sifflet annonça le train-poste, et le pauvre gardien n'eut pas le temps de changer de costume.

## Chronique Locale.

Mardi soir, sur les cinq heures, un bien triste accident a causé une vive émotion dans le faubourg de Nantilly. Une petite fille, âgée de quatre ans et demi, Louise Pichery, était restée seule au logis avec sa tante; celle-ci, pour un besoin du ménage, s'absenta quelques instants, pour revenir aussitôt. Pendant ce court délai, l'enfant s'approcha du foyer, s'amusa avec le feu, qui se communiqua à ses vêtements, et fut immédiatement entourée de flammes de tous côtés. A ses cris, des voisins accoururent, éteignirent le feu; mais elle avait déjà de profondes brûlures. Malgré les soins que lui donna M. le docteur Fouquetau, elle succomba, après trois heures de cruelles souffrances.

Dimanche dernier, le feu s'est déclaré dans le grenier d'une maison sise au Vaudelnay. Toute la toiture a été détruite. Les pertes s'élèvent à 2,400 fr. environ. La maison seule était assurée.

S. Exc. le ministre de l'instruction publique ayant accordé un congé extraordinaire d'un jour aux élèves des lycées et collèges de l'Empire, en commémoration des victoires remportées au Mexique, la rentrée n'aura lieu dans notre établissement que le mardi soir 6 octobre. La messe du Saint-Esprit, qui précédera l'ouverture des cours, sera célébrée le mercredi matin, à huit heures.

### PERCEPTION DE SAUMUR.

#### AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par douzièmes, payables chaque mois, ou par deux paiements égaux, en mars et septembre.

Le percepteur prie les personnes qui ne paient pas par douzièmes de verser, sans retard, le solde de leurs contributions.

VÉTAULT.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Variétés.

### LES AMBASSADEURS ANNAMITES.

Les représentants des civilisations les plus rudimentaires et les plus éloignées de la nôtre, viennent tour à tour nous visiter. Nous avons eu successivement les ambassadeurs siamois,

les chefs touaregs, l'ambassade japonaise. Aujourd'hui ce sont les ambassadeurs annamites qui se présentent à leur tour, nouveau trait-d'union entre la vieille Europe et cette terre d'Asie, restée si longtemps fermée à tout contact civilisateur.

Le pays d'où ils viennent, l'empire d'Annam, situé dans l'est de la presqu'île du Gange, comprend les pays de Tonkin et de Cochinchine, de Laos, de Cambodge et de Tsiampa. Il a la Chine au nord et le royaume de Siam à l'ouest. On évalue sa population à 25 millions d'habitants.

Les premiers habitants du royaume d'Annam sont venus de Chine en 1368.

Leur langage est un chinois mêlé d'un dialecte spécial au pays. Leur religion est le bouddhisme. Ils ont une infinité de dieux. Chaque village a sa divinité particulière représentée, à l'imitation de l'ancienne Egypte, par des boucs, des bœufs, des oiseaux fantastiques.

Les fêtes des Annamites ont une grande couleur d'originalité; ils célèbrent le premier jour de l'année lunaire avec une pompe extraordinaire, et ce jour-là, la terre reçoit un insigne honneur. Le monarque se fait cultivateur pour une journée... et il laboure son champ lui-même afin de glorifier l'agriculture par son exemple.

Chez les Annamites, le droit d'aînesse est en vigueur. Les filles seules, en dehors de l'aîné, ont une petite portion dans l'héritage.

Tout homme parvenu à sa 18<sup>e</sup> année est soldat. Mais le service militaire n'est que de 8 mois en temps de paix, c'est-à-dire qu'il dure assez pour élever les jeunes gens à la vie militaire, afin de les retrouver tout formés dans le cas d'hostilités avec l'étranger.

Les Annamites ont souvent battu les Chinois; ils connaissent la tactique européenne et la popularisent de jour en jour.

La femme annamite n'est pas esclave, elle n'est pas enfermée comme les femmes turques, mais elle est sujette à la polygamie. Nulle ne porte le titre d'épouse, et le plus grand déshonneur qui puisse la frapper, c'est qu'elle soit stérile. Le mariage se fait sans l'assistance des prêtres, et par un simple accord des grands parents.

Les ambassadeurs annamites sont arrivés dimanche à Paris. Ils avaient débarqué le 10 septembre à Toulon. Après avoir visité l'arsenal, ils sont remontés sur le *Labrador*, qui les a conduits à Marseille. Ils ont paru flattés de la réception qui leur a été faite à leur arrivée en France.

Pour y répondre, ils s'étaient revêtus de leur habit de cérémonie, et c'est dans cette tenue qu'ils ont successivement reçu et rendu, peu de temps après, les visites des autorités.

A Marseille, ils ont fait une promenade au Jardin zoologique, où ils ont vu, pour la première fois de leur vie, un lion; le soir, ils ont

assisté à une représentation au grand théâtre.

La mission, partie le lendemain pour Paris, y est arrivée dimanche, vers cinq heures du soir. Elle a été reçue à la gare par M. Feuillet de Conches, au nom de l'Empereur; et, escortée d'une compagnie de cavalerie, elle s'est rendue à l'hôtel préparé pour la recevoir.

Pendant le voyage de Marseille à Paris, les envoyés n'ont cessé de prendre des notes sur tout ce qu'ils voyaient; l'agriculture les a particulièrement frappés. Le tableau qui se déroule en un aussi long espace et pendant un aussi rapide voyage, présentant des cultures si variées, les a vivement intéressés.

Les représentants de la race jaune sont généralement de taille grêle et petite, leurs cheveux sont longs et d'un noir de jais, leurs yeux sont très-noirs également, ainsi que leurs dents. Ils ont une teinture particulière destinée à cet effet, et dans laquelle il entre de la couperose. Les trois ambassadeurs portent des robes de soie agrémentées de fils d'or; ils tiennent presque toujours à la main un bâton d'ivoire, insigne de leur rang.

Les Annamites portent peu de bijoux, contrairement aux Japonais, du moins en voyage; ils les réservent pour les réceptions officielles.

Leurs vêtements se composent d'étoffes légères, aussi les ambassadeurs ont-ils été obligés de se vêtir plus chaudement à leur entrée en France.

L'ambassade, qui se compose de 70 personnes, dont 60 sont venues jusqu'à Paris, a perdu en Egypte un médecin et un interprète. Aucune femme ne se trouve parmi eux. A table, ils se montrent fort au courant des usages français et excellents appréciateurs de notre cuisine et de nos friandises. Le vin de Champagne est l'une de leurs préférences; mais ils le veulent frappé, prétendant que les boissons fraîches sont dangereuses; ils apprécient également les truffes et le poisson, surtout le poisson conservé et les sardines. Chez eux, la volaille est un mets inférior.

Les choses de notre civilisation ne paraissent pas leur causer toute la surprise qu'on aurait pu supposer. Il est vrai qu'ils sont d'une race où l'on possède à un rare degré le talent de maîtriser et de dissimuler ses impressions.

Jeudi, ils ont assisté à une représentation à l'Hippodrome, dont les exercices hippiques ont paru les intéresser; quant aux tours de force des saltimbanques, ils sont trop en désaccord avec les rites de la Chine, pour que des lettrés les prennent en considération. Aussi, lorsque après un tour de force d'équilibre qui consiste à gravir une spirale sur une boule, on demandait au premier ambassadeur s'il y avait pareille chose à Hué, il a répondu, avec un fin sourire, qu'à la vérité on n'y faisait rien de semblable, mais qu'il n'en voyait nullement la nécessité.

L'art dramatique n'est pas inconnu de la

nation annamite; on représente souvent dans le palais des ministres et des mandarins de Hué, de Tourane, etc., des pièces de théâtre, à la vérité fort grossières. Les Annamites ne manifestent pas par des sifflets leur mécontentement; ils ont un autre moyen de témoigner leur improbation. Pour peu qu'un acteur hésite dans la récitation de son rôle et que son jeu choque le goût délicat du mandarin, celui-ci fait un signe, et à l'instant même l'acteur en défaut est couché sur le ventre et reçoit une furieuse bastonnade; le drame cochinchinois, un instant interrompu, est repris, et l'acteur bâtonné, et ainsi averti, continue son rôle en frottant les endroits de son corps où s'est exercée la critique cochinchinoise.

Samedi, les ambassadeurs annamites ont été reçus officiellement par M. Drouyn de L'Huys. Ils avaient revêtu avec leur suite leur costume de grande cérémonie, dont l'intérêt est historique parce qu'il est la représentation fidèle de l'habit de cour du temps de l'ancienne dynastie chinoise des Mings.

Le premier ambassadeur, Phan-Thang-Gian, malgré sa profonde émotion, s'est adressé, dit le *Moniteur*, en un langage très-digne, à S. Ex. le Ministre. La réponse qui lui a été faite ainsi que l'accueil cordial dont il s'est vu l'objet, l'ont bientôt mis à son aise.

Phan-Thang-Gian a dit au ministre des affaires étrangères, qu'à l'occasion de l'échange des ratifications du traité intervenu entre la France et l'empire d'Annam, l'Empereur Napoléon ayant envoyé une mission à Hué, l'empereur Tu-Duc, de son côté, avait désiré envoyer une ambassade pour complimenter l'Empereur des Français, et qu'il était heureux d'avoir été choisi par son souverain pour remplir cette mission, l'occasion lui étant ainsi donnée de présenter ses hommages au ministre.

Le ministre a répondu que l'Empereur regrettait de ne pouvoir en ce moment recevoir la mission annamite, mais que Sa Majesté l'avait chargé de lui faire le meilleur accueil, et que les ambassadeurs pouvaient être assurés qu'ils trouveraient en France des témoignages de sympathie et qu'ils avaient dû en recueillir l'expression dans leur voyage.

L'ambassadeur s'est beaucoup loué des prévenances dont la mission avait été l'objet depuis son départ, et particulièrement sur le territoire français. La conversation a continué, grâce au capitaine de frégate Aubaret, qui remplissait les fonctions d'interprète, et elle a successivement porté sur la visite faite à l'arsenal de Toulon, sur l'arrivée à Marseille, etc.

Après avoir accepté le thé qui leur a été offert, les ambassadeurs et leur suite ont pris congé du ministre, et sont rentrés à leur hôtel, vivement impressionnés de la réception qui leur avait été faite.

sont terrassés.

— N'aviez-vous donc pas remarqué l'impossibilité de la lutte, quand vous avez fait restitution au faux William Maxwell?

— Je cédais bien plus à l'influence de l'amour qu'à la pression du repentir. Et la preuve, c'est que je n'ai pas hésité à recommencer la lutte dès que j'ai eu ressaisi l'opulence.

— Hélas! hélas! Dieu vous pardonnera-t-il jamais?

— J'ose l'espérer. Je sens que mon courage est épuisé, ma force abattue, mon orgueil anéanti. Je me déclare vaincu! vaincu!...

Il proféra ces mots avec une sombre animation. Puis il reprit, en se relevant par un bond convulsif:

— Mais vous ne savez pas tout, Camille, non! Vous ne savez pas que le sort me réservait un coup imprévu, le plus rude peut-être des coups qui m'étaient destinés!

— Vous m'épouvantez, Maxime. Parlez! parlez!

— Je m'imaginai, — mon oncle lui-même me l'avait déclaré, — qu'en léguant sa fortune à la famille Maxwell, il acquittait une vieille dette de reconnaissance.

— Eh bien?

— Eh bien! Jean Tréhouart m'avait trompé, et j'étais la dupe d'un mensonge.

— Qu'allez-vous m'apprendre? ô mon Dieu!

— Ce que j'ai appris moi-même, il y a un mois à peine: c'est que mon oncle n'a pas écrit son testament sous l'inspiration de la reconnaissance, mais sous la tyrannie de la douleur et du remords.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire qu'il ne faisait que restituer tardivement un million qu'il avait volé!

Camille fit un mouvement d'horreur; une sueur glacée inonda son front.

— Oh! fortune maudite! s'écria-t-elle. Ah! Maxime, comment avez-vous permis que je sois allée mes mains au contact de cette hideuse opulence!

Et elle éclata en sanglots, tandis que son mari, frémissant, éperdu, se roulait à ses pieds et meurtrissait ses poings en les tordant.

— Je me repens! je me repens! proféra-t-il en sanglotant aussi.

Et pendant quelques minutes on n'entendit dans la chambre que la suffocation de deux poitrines qui haletaient.

— Je n'ai plus qu'à mourir! Je n'ai plus qu'à mou-

rir! répéta bientôt Maxime d'une voix brisée.

Camille, à ces mots, étouffa ses spasmes, et, enveloppant le coupable d'un regard de flamme:

— Mourir! dit-elle avec véhémence... Quoi! vous parlez de mourir? malheureux! Est-ce qu'il ne vous reste pas à réparer?

— Comment? comment? balbutia-t-il d'un air hagard.

— En restituant cet horrible million!

— Mais il n'y a plus, dit-on, d'héritiers de Maxwell.

— Il faudra nous en convaincre par nous-mêmes.

— Oui! oui! nous remuerons terre et ciel, n'est-ce pas?... Mais s'il nous est prouvé ainsi que la famille est éteinte, que ferons-nous?

— Nous donnerons tout aux pauvres! répliqua solennellement Camille.

Dans un élan de joie convulsive, Maxime saisit les mains de sa femme et les dévora de baisers.

— Ah! s'écria-t-il, je l'avais bien pressenti que tu serais ma consolation et mon salut! Ah! Camille, Dieu me pardonnera si ton âme d'ange implore de lui mon pardon!

— Je l'implorerai, Maxime, quand nous aurons fait notre devoir.

— Faisons-le donc sans hésitation, sans retard.

Une réflexion vint aussitôt lui frapper l'esprit:

— Mais... mais... je me souviens... balbutia-t-il.

— Qu'est-ce donc, Maxime?

— Je me souviens... je... C'est singulier, reprit-il tout-à-coup en portant les mains à son front... Il se fait comme un vide dans mon cerveau!... Que voulais-je donc dire? Ah! j'y suis...

— Achevez.

— Au million que j'ai recueilli, il manque cent mille francs.

— C'est juste, les cent mille francs payés à Martin Scaër.

— Oui! oui.

— Eh bien: Maxime, vous travaillerez, vous les gagnerez et vous les rembourserez... Dans tous les cas, j'en répondrai, moi, car, tôt ou tard je les retrouverai dans la fortune de mon père.

Un long éclair d'enthousiasme illumina les yeux de Maxime.

— O la noble, ô l'admirable créature! s'écria-t-il d'une voix retentissante.

(La suite au prochain numéro.)

## Dernières Nouvelles.

Breslau, 23 septembre. — On lit dans la *Gazette de Breslau* :

Toutes les personnes qui habitaient le palais du comte André Zamoyki ont été arrêtées ; dans le nombre se trouvaient le prince Lubomirski, le comte Lubienki et le professeur Paplonski. Les deux hôtels Zamoyki ont été confisqués et convertis en casernes.

Une perquisition a eu lieu dans l'église voisine de la Sainte-Croix ; on a fouillé jusque dans les cercueils et on a jeté dehors les cadavres. Pendant la nuit un convoi de prisonniers a quitté la citadelle pour être dirigé vers la Sibirie.

L'irritation à Varsovie est extrême. — Havas.

## PRIME MAGNIFIQUE

OFFERTE

### Aux Abonnés de la FRANCE

L'administration du journal la FRANCE vient de s'assurer le moyen de faire participer ses abonnés à la jouissance d'un de ces livres rares et précieux, que leur prix élevé fait généralement le privilège des riches bibliophiles. Ce livre est le

## PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Six volumes entièrement inédits, ornés de 1,500 admirables gravures.

2 vol. : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Jules JANIN. 500 gravures, 400 portraits et 100 tableaux.

1 vol. : LES REINES DU MONDE, par nos PREMIERS ÉCRIVAINS. 150 gravures, portraits, têtes de chapitre, fleurons.

2 vol. : LA RUSSIE HISTORIQUE, MONUMENTALE ET PITTORESQUE, par P. ARTAMOF. 450 gravures, types de tous les peuples de la Russie, vues, monuments, etc.

1 vol. : LES GALERIES PUBLIQUES DE L'EUROPE, ITALIE, par M. J.-G. ARMENGAUD. 430 gravures, chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Ces 6 volumes, chacun de 400 pages, format royal in-4°, se publient simultanément, en 100 livraisons, sous le titre général de

## PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Il paraît 2 livraisons le 1<sup>er</sup> de chaque mois, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1862.

Dans le cas où le chiffre de 100 livraisons serait dépassé, les abonnés recevront gratis toutes les livraisons qui excéderaient ce nombre.

Le prix en librairie de chaque livraison du PARTHÉNON DE L'HISTOIRE est de 5 francs.

Par une faveur particulière, elles seront livrées aux abonnés de la FRANCE au prix de

2 fr. 25 c. à Paris, et 2 fr. 75 c. pour les abonnés des départements qui désireront les recevoir à domicile et franc de port.

La publication de cette œuvre capitale assure aux souscripteurs une bibliothèque de l'attrait le plus varié, d'un luxe sans précédent, et leur offre l'avantage de posséder, à l'aide d'un sacrifice insignifiant, six splendides volumes, dont la publication coûte aux Editeurs plus d'un million cinq cent mille francs.

C'est une bonne fortune pour l'Administration du journal la FRANCE que d'avoir pu associer ses abonnés à une aussi avantageuse combinaison.

Les personnes qui désireront recevoir un prospectus détaillé et illustré n'ont qu'à en faire la demande au journal et elles le recevront franco par retour du courrier.

## BULLETIN FINANCIER.

La rente vient d'être allégée de son coupon et en attendant que la spéculation s'en empare pour lui faire conquérir de meilleurs prix, les petits capitalistes se montrent très-empressés dans leurs achats. Le cours de 68-50 n'est pas encore la limite qui doit satisfaire à l'ambition des acheteurs.

Le Crédit Mobilier français a franchi le cours de 1,200 fr. encore une fois. Il s'est même élevé à 1,220.

Le Crédit foncier s'est maintenu au-dessus de 1,400 fr. avec beaucoup de fermeté. Il s'est établi un marché très-actif sur les actions du Crédit Colonial, qui se sont élevées de 1,100 à 1,200 fr., puis à 1,250.

Cette faveur n'a rien qui doive surprendre ceux qui se rendent compte de l'avenir réservé au Crédit foncier colonial, dans la voie qui vient de lui être ouverte. Son capital porté à 12 millions, et la facilité d'élever le chiffre de ses prêts jusqu'à 120 millions, en ont fait une société de Crédit de premier ordre. Quant aux résultats exceptionnels que lui assure sa constitution, ils ressortent de ce fait bien simple que le Crédit colonial prête à 3 0/0, tandis qu'il peut emprunter à 6 0/0. Si l'on ajoute à ce taux de 3 0/0 la commission de 1,20 0/0 allouée sur chaque prêt, et l'annuité d'amortissement, il en résulte que le Crédit colonial bénéficie d'un écart de 3 à 4 0/0 entre le taux de ses emprunts et celui de ses prêts.

Le marché des chemins de fer est resté jusqu'à présent en dehors du mouvement de reprise qui a favorisé la rente et le Crédit mobilier. Il y a eu un peu de faiblesse sur l'Orléans, et une baisse sensible sur le Lyon qui avait monté à propos de l'émission de ses actions nouvelles.

Le Séville-Cadix est recherché au-dessus du pair ; la concession du chemin de fer de Mérida à Séville va donner beaucoup d'importance à ce réseau. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

En un seul ou plusieurs lots,

LA FERME

## DE LA RICHARDIÈRE

Commune de Longué, sur la limite de la commune des Rosiers, joignant l'Authion,

Contenant 8 hectares 6 ares, en cinq parcelles divisibles.

S'adresser audit notaire. (548)

Étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

MAISON,

Rue du Temple, n° 10.

S'adresser audit notaire. (426)

Étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

4,000 FRANCS, 2,000 FRANCS

A donner à rente viagère.

## GRAND PRESSEUR

A VENDRE.

S'adresser, pour le voir, à M. RAYNAULT, fermier au bourg de Méron, et pour le prix, à M. GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, et à M. LEPOT, rue de Bordeaux, à Saumur. (551)

## GROS FUTS VIDES DE 376

A VENDRE

S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

Fabrique de Boissellerie et Tonnellerie,

Rue du Portail-Louis, Saumur.

## Z. LEGUÉ

Préviens MM. les propriétaires qu'il fabrique des poinçons en bois de chêne du Berry, à des conditions avantageuses.

Il se charge également de toutes les réparations concernant la tonnellerie. (550)

## BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

MAISON AVEC GRAND JARDIN,

Cour, Remise

ET ÉCURIE POUR DEUX CHEVAUX, Rues de la Chouetterie et du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Eugène RATOUIS, ou à M. BOUJY, rue de la Chouetterie. (545)

## GILLET,

HORLOGER,

Rue Saint-Nicolas, n° 6,

Ayant travaillé, depuis 8 ans, pour le compte de M. Mathieu-Dilger, ancien horloger, et pour plusieurs autres horlogers de Saumur, a l'honneur de prévenir qu'il vient de s'établir à son compte. Il se charge de régler les pendules à l'abonnement, les boîtes à musique, les tableaux. Le tout à des prix très-modérés.

## LACHAUME,

ARQUEBUSIER,

OUVRIER DE PARIS.

Rue Royale, n° 45,

Entre les deux ponts, à Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les amateurs que, venant de former un nouveau magasin d'armes, on trouvera chez lui un très-bel assortiment de fusils Lefauchaux et autres fusils, cartouches Lefauchaux et articles de chasse. En outre, il se charge de faire lui-même, et dans un bref délai, toutes les réparations aux armes de toutes sortes. (455)

## AVIS.

LUNDI 14, UNE VACHE ROUGE, en très-bon état, a été PERDUE sur la route de Doué, vis-à-vis le moulin de Presle.

La conduire chez M. LACROIX, jardinier au Chardonnet, Saumur.

## EN VENTE :

# FIDES

OU

## CHRISTIANISME ET PROGRÈS

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

SUIVI DU

## CHATEAU D'ANGERS

Poème couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers,

ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,

Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

## REVUE DE L'ANJOU

ET

## DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de L'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

prix de l'abonnement : 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

Vient de paraître :

# MÉMOIRE

SUR

LES ANCIENNES FORTIFICATIONS MILITAIRES

Connues sous le nom

## DE FORTS VITRIFIÉS

Par M. F<sup>d</sup> PREVOST,

Capitaine du génie, membre de plusieurs sociétés savantes.

Cette question, pleine d'intérêt pour l'archéologie, a été présentée l'année dernière au congrès archéologique tenu dans notre ville. De nouvelles études ont suscité à M. Prevost des idées complètement neuves, qu'il vient d'exposer dans cette brochure et qui sont appelées à jeter un grand jour sur les singulières constructions de La Courbe, près Argentan, de Sainte-Suzanne (Mayenne), de Saint-Jean-sur-Mayenne et de Péran (Côtes-du-Nord).

In-8°. — Prix : Un franc.

En vente à Saumur, chez PAUL GODET, éditeur, et chez JAVAUD, libraire.

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 22 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 23 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	67 70	»	» 55	67 80	» 10	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	96 20	»	» 05	95 80	»	» 40
Obligations du Trésor. . . . .	451 25	1 25	»	450	»	1 25
Banque de France. . . . .	3400	»	»	3400	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1350	»	50	1325	»	25
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	1340	»	10	»	»	»
Crédit Agricole. . . . .	705	»	15	»	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	1167 50	»	37 50	1170	2 50	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	767 50	»	5	767 50	»	»
Orléans (estampillé). . . . .	1030	»	10	1020	»	10
Orléans, nouveau. . . . .	821 25	»	13 75	810	»	11 25
Nord (actions anciennes). . . . .	992 50	»	7 50	995	2 50	»
Est. . . . .	510	»	»	512 50	2 50	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	1025	5	12 50	1025	»	»
Midi. . . . .	731 25	»	8 75	735	3 75	»
Ouest. . . . .	»	»	»	535	»	»
Genève. . . . .	497 50	»	»	497 50	»	»
Dauphiné. . . . .	485	»	2 50	480	»	5
Ardennes. . . . .	»	»	»	480	»	»
Algériens. . . . .	»	»	»	»	»	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1752 50	»	22 50	1730	»	22 50
Canal de Suez. . . . .	513 75	»	1 25	510	»	3 75
Transatlantiques. . . . .	540	»	1 25	530	»	10
Autrichiens. . . . .	411 25	»	11 25	413 75	2 50	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	567 50	»	6 25	567 50	»	»
Victor-Emmanuel. . . . .	425	»	7 50	420	»	5
Russes. . . . .	420	»	»	418 75	»	1 25
Romains. . . . .	432 50	»	1 25	432 50	»	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	717 50	»	12 50	715	»	2 50
Saragosse. . . . .	655	»	10	655	»	»
Portugais. . . . .	515	»	»	510	»	5
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord. . . . .	308 75	»	»	306 25	»	»
Orléans. . . . .	302 50	»	»	302 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	300	»	»	300	»	»
Ouest. . . . .	295	»	»	295	»	»
Midi. . . . .	295	»	»	296 25	»	»
Est. . . . .	297 50	»	»	296 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.